COMMUNIQUÉ

DAC 46
Dispositif d'appui à la coordination
LOT

2024

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

FACS OCCITANIE
Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé

SPICO
Système Partagé d'Informations et de Coordination en Occitanie

Via Psy
Suivez le guide !

pSOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT	**p. 2 à 3**
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	**p. 4**
NOS MISSIONS	**p.6 à 16**
Principes clés	p. 7
Mission 1	**p. 8**
Mission 2	**p. 9**
↳FOCUS sur l'expertise Soins Palliatifs	p. 10-11
Mission 3	**p. 12**
↳FOCUS sur le Centre de Santé	p. 13-15
↳FOCUS sur ICOPE	p. 16
ORGANISATION & STRUCTURATION	**p. 17 à 19**
Mode de sollicitation	p. 18
L'équipe	p. 19
ZOOM SUR L'ACTIVITE 2024	**p. 20 à 26**
Les sollicitations reçues	p. 21
Nos requérants	p. 21
Nos usagers	p. 22
Nos expertises	p. 22
Les Approches Complémentaires :	p. 22-25
↳ Evaluation des impacts des approches complémentaires à domicile pour les personnes en Soins Palliatifs et leurs aidants - Etude Koréis Conseil (Avril 2025)	
↳ Service rendu des DAC Occitanie	
Outils numériques / RGPD Qualité	**p. 26**
Les Cafés Deuil	**p. 27**
PERSPECTIVES	**p. 28 à 29**
GLOSSAIRE	**p. 30**
LIENS & CONTACTS	**p. 31**

MOT DU PRÉSIDENT

L'Association DAC46 est née en janvier 2022 du regroupement des activités du Réseau Icare46, de celles de la PTA et celles des MAIA lotoises, avec au départ, la juxtaposition des différentes missions d'origine.

Le DAC46 est un dispositif ouvert aux professionnels et aux usagers qui a pour objectif de développer l'activité d'appui à la coordination des parcours de santé complexes et de soutenir les professionnels de santé dans leur exercice quotidien. Ces objectifs sont définis par la Loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé.

Dans l'univers complexe et souvent mal connu des champs du sanitaire, du médico-social, du social, du handicap et de celui des personnes âgées, où de nombreux dispositifs existent, les verbes simplifier et accompagner permettent de caractériser l'action des Dispositifs d'Appui à la Coordination.

L'action du DAC46 s'inscrit également auprès de celle des autres acteurs de la coordination du département et s'étaye en lien avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S) et le conseil départemental. Elle renforce également l'articulation de nos ressources et des réponses formulées aux personnes sollicitant les équipes territorialisées ou spécialisées sur les soins palliatifs.

Un autre aspect important est celui de l'animation territoriale des DAC qui consiste à fédérer les acteurs locaux, participer à l'identification des besoins, proposer des schémas de structuration des parcours pour permettre d'éviter les ruptures, tout en adaptant les réponses aux spécificités de chaque territoire.

Ce document, vise à permettre à chacun de mieux comprendre l'objet du DAC46 et son fonctionnement. Il détaille également l'activité réalisée en 2024 comme gage de son engagement pour et auprès des professionnels de santé du territoire et des personnes qu'ils accompagnent

Dans un paysage en évolution permanente, l'année 2025 réserve d'autres changements pour le DAC46 et ses professionnels. De nouveaux enjeux et de nouvelles missions se profilent avec pour objectif de continuer à renforcer le déploiement de nos missions sur l'ensemble du territoire Lotois.

Les priorités pour 2025 seront :

- Améliorer la lisibilité du DAC 46 dans l'écosystème territorial et travailler les articulations avec l'ensemble des acteurs
- S'inscrire dans la démarche de la CARESP avec le référencement du correspondant et la mise en œuvre de l'animation territoriale avec l'ensemble des acteurs du SP
- Mettre en place l'observatoire des ruptures des parcours de santé, grâce à la capitalisation des informations collectées pour contribuer effectivement à la transformation du système de santé.
- Pérenniser la démarche d'évaluation du service rendu auprès des acteurs et des usagers an s'appuyant sur les démarches régionales et nationales.
- Mettre en œuvre le CRM, outil de référencement des annuaires et de suivi d'animation territoriale
- Poursuivre les projets d'animation territoriale en appui ou en portage.

Mes remerciements s'adressent particulièrement aux professionnels du DAC46 et aux acteurs qui assurent sa gouvernance car par leur engagement ce dispositif qui vient de fêter sa troisième année d'existence continue à apporter sa contribution à l'amélioration de la prise en charge et des parcours de soins.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

L'Association DAC 46 est une association loi de 1901 à but non lucratif. Elle a été créée le 1er janvier 2022.

Sa gouvernance est composée d'un Conseil d'Administration réunissant des membres de droits, liés aux précédents porteurs des dispositifs réunis au sein du DAC46, et de représentants de 5 collèges, répartis comme suit :

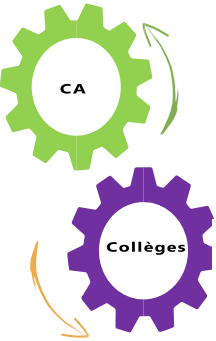

- **Collège 1 :** Etablissements Sanitaires
- **Collège 2 :** Acteurs de soins primaires
- **Collège 3 :** Institutions (acteurs sociaux & médico-sociaux)
- **Collège 4 :** Etablissements et services médico-sociaux
- **Collège 5 :** Usagers du système de santé

En 2024, le Bureau du DAC46 est composé de **9 membres** :

- Président : Laurent BAILLY
- Vices-Présidents : Nathalie DELCLAU ; Pierre NOGRETTE ; Olivier DARREYE
- Secrétaire : Geneviève RIBES
- Secrétaire-Adjoint : Jean-Louis RASSAT
- Trésorier : Alexandre PARIS
- Trésorière-Adjointe : Marie-Pierre GARCIA

NOS MISSIONS

Informer, conseiller, orienter

Le DAC46 est un guichet unique d'accueil et d'orientation des **PROFESSIONNELS** et des **USAGERS** du Lot

Appui aux situations complexes

Appuyer les professionnels à l'organisation et à la coordination d'un parcours de santé complexe

Focus sur l'expertise en Soins Palliatifs

Animation territoriale

Structurer les parcours de santé en lien avec les projets partagés du territoire

Focus sur le Centre de Santé
Focus sur ICOPE

PRINCIPES CLÉS

C'est la Stratégie Nationale de Santé "Ma Santé 2022" qui a fixé comme objectif de rendre plus lisibles et connues les structures de coordination (Plateformes territoriales d'appui, réseaux de santé territoriaux, MAIA, PAERPA, ...) qui ont fusionnées en un seul et même dispositif départemental : le DAC.

Il facilite l'accès aux ressources de leurs territoires, pour favoriser le maintien à domicile et prévenir les hospitalisations évitables.
Le DAC46 a un périmètre d'intervention départemental. La complexité est celle ressentie par le sollicitant ; elle peut se manifester à plusieurs endroits du parcours de l'usager.

Source : Marlène BOYER, Cheffe de service du DIH/PCPE/Communauté 360/DAPV & Ressources Handicap 93

MISSION 1

INFORMER/CONSEILLER/ORIENTER

Le DAC46 est au service de tous les professionnels du territoire qui prennent en charge des personnes dans le cadre d'un parcours de santé :

- Les professionnels de santé de ville, qu'ils exercent à titre libéral ou salarié ;
- Les professionnels des établissements de santé ;
- Les professionnels de l'ensemble des établissements et services sociaux et médicosociaux, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ou des Maisons Départementales de l'Autonomie (MDA), des collectivités territoriales, de l'éducation nationale...

Ces professionnels ont accès à une information sur les ressources disponibles dans le territoire pour répondre aux besoins des personnes qu'ils prennent en charge et bénéficient de conseils pour les orienter.
Cette information et ces conseils couvrent l'ensemble de l'offre sociale, médico-sociale et sanitaire, et sont accessibles par l'intermédiaire d'un numéro de téléphone spécifique.

INFORMER, CONSEILLER, ORIENTER LE REQUÉRANT, C'EST :

- Transmettre des coordonnées
- Informer, orienter vers un dispositif, une aide
- Expliquer l'activité d'une structure
- Informer sur l'actualité territoriale (projets de territoire, groupes de travail, ateliers ...)
- Trouver un professionnel, une structure

MISSION 2

APPUI AUX SITUATIONS COMPLEXES

Le DAC46 aide les professionnels à coordonner et organiser les prises en charge qu'ils considèrent comme complexes et difficiles à gérer seuls dans le cadre de leur exercice habituel. Ces situations sont alors considérées comme complexes.
Elles peuvent correspondre à un besoin d'appui ponctuel ou dans la durée. Les personnes concernées sont informées du recours au DAC46 et peuvent s'y opposer à tout moment.

Le consentement de la personne est un préalable à l'intervention du DAC46.

Le recours au DAC46 se fait en concertation avec le médecin traitant quand il y en a un. À défaut, le DAC46 peut saisir une des 3 CPTS du territoire Lotois (CPTS Figeac, CPTS Nord Lot et CPTS Sud Lot) pour trouver un médecin traitant.

APPUYER À LA COORDINATION DES SITUATIONS COMPLEXES, C'EST :

- Évaluer la situation et les besoins de la personne en appui des professionnels de proximité
- Planifier, coordonner et suivre les interventions
- Appuyer les démarches sociales /médico-sociales, soutenir les démarches administratives
- Faciliter l'accès aux soins et aux expertises, rechercher une place dans une structure
- Appuyer l'organisation amont/aval d'une hospitalisation

FOCUS

Expertise en Soins Palliatifs

Au sein de la mission de coordination de parcours complexes : une compétence est fléchée en « Soins Palliatifs »
Le DAC46 propose :

- ✓ un soutien au patient, à son entourage et aux professionnels, ce **jusqu'au décès et en post deuil**
- ✓ une approche multidimensionnelle avec la croisée des champs médicaux, sociaux, psychologiques, spirituels et éthiques
- ✓ une collaboration avec les EMSP, l'HAD46 et les professionnels de premiers recours, sur l'ensemble du territoire lotois

DEROULEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Lorsque le DAC intervient :
Recueil de l'accord du patient et information auprès de son médecin traitant.
Réalisation d'une primo évaluation téléphonique auprès de tous les intervenants (médecins généraliste et spécialistes, IDEL, SAAD, travailleurs sociaux, kiné…) du patient et de son entourage
Selon la situation et les besoins repérés (orientation vers les ressources du territoire, évaluation en présentiel, RCP)
Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle (RCP) avec le patient, l'équipe de proximité, **un binôme de l'équipe du DAC46** (coordinateur de parcours complexes infirmier et/ou social, médecin, psychologue, infirmière d'équipe d'appui). Cette rencontre se déroule systématiquement **sur le lieu de vie du patient** avec la possibilité d'un premier temps entre professionnels (cabinet médical bien souvent).

RCP ➔ Il s'agit d'une évaluation en présentiel qui va permettre :

- une évaluation personnalisée en proposant un accompagnement individualisé
- au patient d'exprimer son cheminement par rapport à la maladie ainsi qu'à son pronostic selon son projet de fin de vie et sa faisabilité
- d'évaluer les difficultés actuelles et d'anticiper celles à venir à la fois du patient, de l'entourage et de l'équipe de proximité (matériels, hospitalisation, séjour de répit, aides humaines, …)
- d'établir en collégialité la conduite à tenir en fonction des problématiques
- de déterminer les objectifs et les actions possibles que ce soit au niveau médical, social, psychologique ou autre et d'identifier le rôle de chacun. Ceci est formalisé par le biais d'un Projet Personnalisé de Coordination en Santé « PPCS » *(sur le logiciel de coordination SPICO)*
- l'équipe du DAC va poursuivre l'accompagnement et la coordination selon le PPCS et la transmission de l'ensemble des informations nécessaires pour le patient et son entourage.

La RCP effectuée, les besoins multidimensionnels sont réévalués de façon régulière : l'équipe adapte le PPCS en fonction du cheminement du patient, de l'évaluation de la situation, des souhaits. Les ressources mobilisées sont ajustées en fonction de la complexité et de l'évolution de la situation.

ACTIVITE 2024 DES EQUIPES DANS LE CADRE DES SOINS PALLIATIFS

Type activité	Type de réponse	2024	2023
Soins Palliatifs	Appui à la coordination *(sollicitations 2024 et antérieures)*	**207**	**247**
	Information	**34**	**39**
	Orientation	**30**	**35**
	Soins de support hors coordination	**36**	**13**
	Sous total SP	**307**	**335**
Maladie chroniques		**97**	**83**
	Total SP / MC	**404**	**418**
Dont nouveaux patients		**339**	**346**

MISSION 3

ANIMATION TERRITORIALE

C'est en lien avec les projets de territoires partagés, au service du territoire de coordination et *en subsidiarité des professionnels* de santé que le DAC46 contribue à la structuration des parcours de santé/vie de son département.
Dans ce cadre, les animatrices territoriales du DAC46 en complémentarité avec les acteurs du territoire peuvent être amenées à :

- **Contribuer au diagnostic territorial** partagé des besoins et de l'offre (constitution et animation de l'observatoire territorial des parcours, remontées des dysfonctionnements) ;

- **Animer des instances** territoriales de concertation entre professionnels et/ou participation à celles qui existent autour des thématiques prioritaires préalablement identifiées ;

- Mettre en œuvre des **actions de structuration de parcours** comme :
  - ☞Promouvoir, diffuser des protocoles et outils communs
  - ☞Organiser le repérage des situations à risque de rupture de parcours
  - ☞Soutenir sur demande les EPS dans le développement de projets partagés de territoire
  - ☞Favoriser l'interconnaissance des professionnels du territoire (groupe de réflexion, réunions d'analyse, …)
  - ☞Recueillir les besoins et organiser des formations, des temps de sensibilisation et d'échanges de pratique
  - ☞Développer et promouvoir l'usage des outils numériques du parcours

- **Porter des projets territoriaux**.

FOCUS

Agir pour mieux vivre

Centre de Santé (C.S.P)

LA GENESE

- ✓ **Besoin du territoire** : détérioration démographie médicale ; arrivée prévue de population
- ✓ Capitalisation d'une précédente collaboration ayant démontré une agilité de fonctionnement : co-portage d'un Centre de vaccination sur la période covid
- ✓ Ouvert depuis juillet 2023

L'ORGANISATION DU CSP

- ✓ Recentrer l'exercice du médecin sur la pratique médicale en le déchargeant au maximum de toutes les charges administratives et de gestion
- ✓ Les prises de rendez-vous sont assurées par le 15, le DAC46, le secrétariat d'Agir Pour Mieux Vivre (APMV) et en direct sur internet
- ✓ L'accueil des patients, la prise en charge administrative et les opérations de facturation sont assurés par l'infirmière d'accueil
- ✓ Le suivi des règlements et la gestion des rejets sont assurés par l'équipe administrative
- ✓ Les locaux ont été conçus dans l'esprit du service des urgences de l'hôpital afin de permettre la prise en charge de plusieurs patients simultanément pour réduire les temps d'attente et potentialiser le temps médical.

LES ATOUTS DU PROJET

Collaboration et Proximité géographique de l'ensemble des acteurs

☞ **APMV** : structure porteuse qui grâce à son assise financière et sa capacité d'action liée à la gestion non contrôlée assure la gestion administrative et financière, la gestion des ressources humaines et adapte ses outils logistiques et informatiques à la mise en œuvre du projet.

☞ **DAC46** : mobilisation à différents niveaux sur ses missions propres : l'appui au parcours de santé individuel (assure la coordination ; l'objectif est d'éviter des ruptures dans le parcours de soins. L'information et l'orientation des professionnels et des usagers et une partie de la prise des rendez-vous sur la plateforme Maiia dans le cadre du guichet unique).

☞ **L'appui à la structuration territoriale** : recherche de ressources médicales, visibilité du projet, …

☞ **CENTRE HOSPITALIER (Cahors)** : adressage des patients après régulation par les urgences des patients de type CCMU1 pour désengorger les urgences

➔ Synergie et mise en commun des moyens et d'actions coordonnées

L'ARTICULATION CSP/DAC

Un appui réciproque pour aider la population sur leur parcours de santé.

Dans le cadre de la mission de l'appui au parcours de santé individuel :

- DAC 46 → CSP

Orientation de patient vers le CSP dans le cadre de la Mission 1, d'accompagnement afin de débloquer des situations COMPLEXES dans la prise en charge à domicile puisque MT rôle pivot :

- CSP → DAC46

Identification d'un parcours COMPLEXE *(précaire par exemple)* où le Médecin, contraint par le temps : alerte le DAC car il décèle des difficultés qui peuvent compromettre le maintien à domicile = la coordination prend alors tout son sens.

Evaluation de la situation par le DAC46 – travaille en proximité avec médecin pour lever ses difficultés et ainsi revenir sur accompagnement de santé classique.

Dans le cadre de la mission de l'appui à la structuration territoriale :

Renforcer des partenariats : Agir Pour Mieux Vivre, Centre Hospitalier, CPTS (mission accès au médecin traitant), Libéraux, Pharmaciens, ...

Favoriser des rapprochements inter-structurels

Faciliter l'introduction sur des thématiques sanitaires : exemple du SAS

Faire du lien entre l'exercice de ville / hospitalier notamment grâce à l'orientation de patients par la régulation – point régulier avec l'hôpital

FOCUS

Le portage de l'AMI ICOPE (2022-2024) est une activité très importante pour le DAC46 qui mobilise des ressources humaines et matérielles au-delà de ce qui avait été pensé dans la phase de réponse à l'AMI. Une des animatrices territoriales est en appui important de la coordination de projet.

Après 3 ans d'expérimentation et un bilan très positif, qui a démontré l'efficacité et l'efficience du modèle ICOPE, le Comité Technique et le Comité Stratégique de l'Innovation en Santé ont validé la généralisation d'ICOPE au travers d'un programme de dépistage précoce et de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées d'au moins 60 ans.

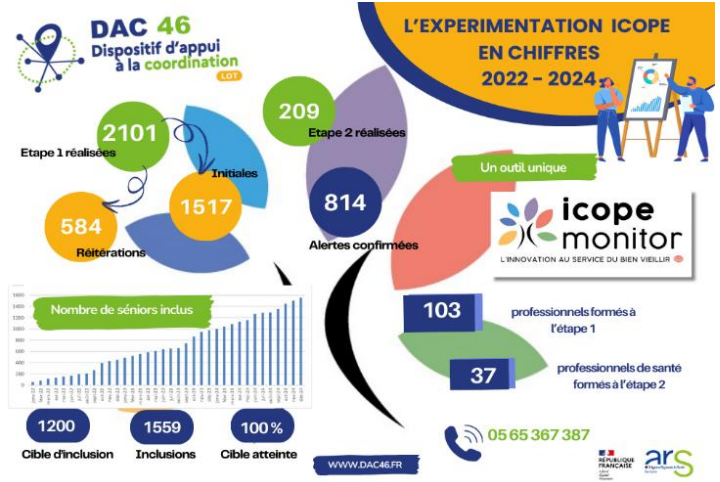

L'année 2025 sera donc une période transitoire ou le DAC va accompagner les acteurs du territoire vers le passage définitif dans le droit commun.
Les 3 CPTS Lotoises, engagées au côté du DAC 46, vont organiser des manifestations tout au long de cette année pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce programme.

ORGANISATION & STRUCTURATION

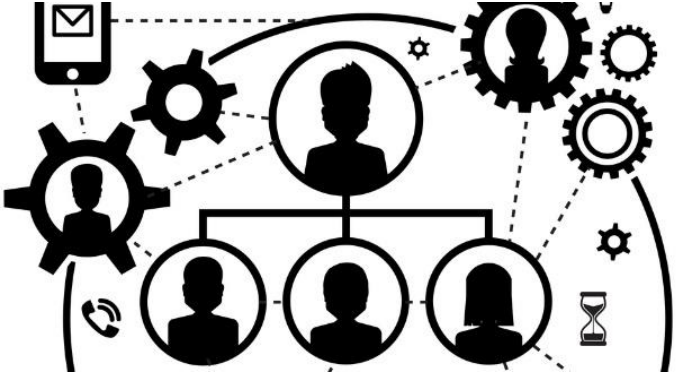

DAC 46
Dispositif d'appui à la coordination
LOT

MODE DE SOLLICITATION

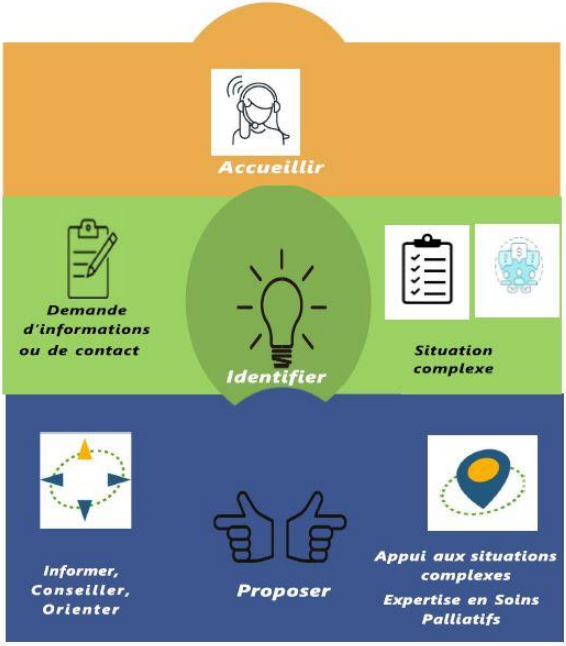

L'EQUIPE

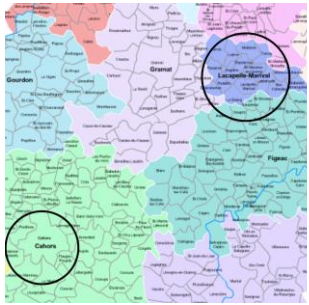

Le DAC46 compte 21 salariés, répartis sur 2 sites Cahors et Lacapelle-Marival.

Les équipes fonctionnent sur le principe commun d'un travail pluridisciplinaire, mettant en œuvre la démarche complémentaire du partage des analyses et évaluations des situations et de leur complexité.

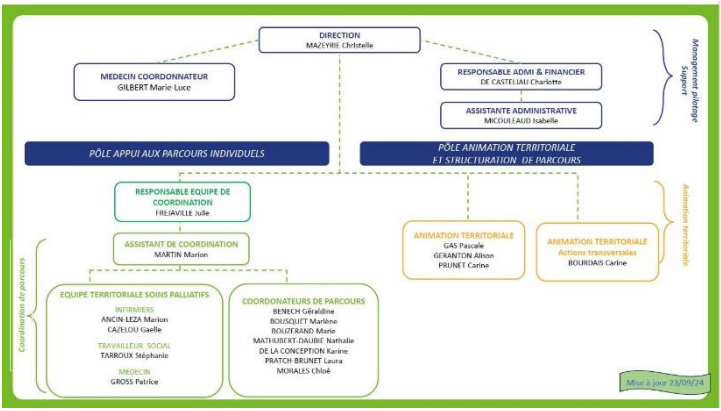

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ 2024

DAC 46
Dispositif d'appui à la coordination
LOT

QUELQUES CHIFFRES...

Sollicitations reçues

Près de **1364** sollicitations

Pour quelles interventions ?

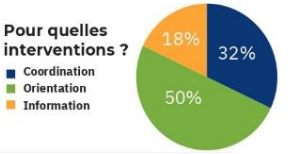

Enjeux du DAC

100% pour améliorer la situation des parcours de santé dont* :

23%	6%	11%	60%
enjeu de maintien à domicile	enjeu d'accès aux droits	problématiques socio-environnementales	problématiques sanitaires

*plusieurs enjeux peuvent concerner une même situation

Qui sont les requérants ?

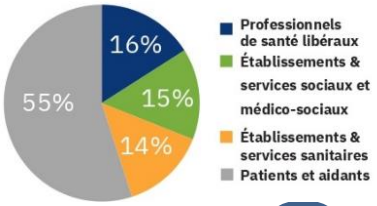

Nos requérants

Tranches d'âges des patients

9 % ont entre 0 et 25 ans
25 % ont entre 26 et 59 ans
26 % ont entre 60 et 74 ans
40 % ont + de 75 ans

Expertises sollicitées

18%
des sollicitations concernent les SOINS PALLIATIFS

82% sur les parcours TOUT ÂGE, TOUTE PATHOLOGIE**

****dont : Santé mentale, précarité, maladies chroniques, handicap, addictions, Covid long, articulation ville/hôpital**

Les approches complémentaires (soins de support) sont une démarche d'accompagnement pour améliorer la qualité de vie et le confort des patients en soins palliatifs, et de leurs aidants. Des financements nous sont accordés pour mettre en œuvre ce projet par le mécène HELEBOR.
Le DAC46 propose actuellement 7 approches, pouvant être assurées par 50 professionnels, conventionnés avec le DAC46.

Années	Sophrologie	Hypnose	Socio esthétique	Diététique + Ergothérapie	Toucher relationnel	Réflexologie plantaire	Socio coiffure	Total (séances)
2024	83	31	164	4+0	260	61	23	626
2023	106	18	180	7+1	118	28	0	458

Annexe de l'étude « Evaluation des impacts des ACD »
Premiers résultats dans le Lot

En 2024, HELEBOR a mis en place un dispositif d'évaluation d'impact social des approches complémentaires à domicile (ACD), une démarche qui se poursuivra jusqu'en 2026. Cette évaluation, impliquant 12 Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) vise à étudier les impacts des approches complémentaires à domicile sur **la qualité de vie des personnes en soins palliatifs à domicile et leurs proches aidants.** La première année de collecte de données a permis de collecter 163 réponses parmi les 12 DAC participants, donnant lieu à un premier rapport intermédiaire de l'évaluation en cours.

Nous proposons dans ce document de premiers résultats des bénéficiaires d'approches complémentaires à domicile dans le Lot, sur la base des 28 réponses recueillies en 2024 dans ce département.

Zoom sur les données collectées dans le Lot

Le dispositif d'appui à la coordination (DAC) du Lot a participé à la collecte de données, à travers la **diffusion de questionnaires**, auprès des bénéficiaires des ACD.

19 réponses de **patients**
9 réponses d'**aidants**
→ Collecte au sein du **DAC 46**

Des données sur la mise en place des approches et sur leurs effets et impacts

Que pensent les bénéficiaires de la mise en œuvre des ACD ?

Quels sont les effets observés à l'issue des séances par les bénéficiaires des ACD ?

Annexe de l'étude « Evaluation des impacts des ACD »
Premiers résultats dans le Lot (1/2)

Ces pages restituent de premiers résultats des répondants de Lot ayant bénéficié d'approches complémentaires à domicile en 2024.

L'accès aux ACD était-elle facilitée par le DAC ?

Rendre possible l'accès aux ACD

25 bénéficiaires sur 26* déclarent avoir pu choisir l'approche complémentaire à domicile dont ils avaient envie.

Les aidants soulignent qu'ils ont pu prendre soin d'eux lors de la prise en charge de leur proche. Ils déclarent s'être senti apaisés de savoir que leur proche suivait des séances d'ACD.

Quels sont les effets observés à l'issu des séances ?

Faciliter le maintien à domicile

17 patients sur 18*, ayant bénéficié d'au moins 3 séances, estiment que les ACD contribuent à faciliter leur maintien à domicile.

Et **7** aidants sur 8* pensent que les séances contribuent au maintien à domicile de leur proche en soins palliatifs.

*Le nombre de répondants varie, certaines questions étant conditionnées au fait d'avoir suivi plus de trois séances et d'autres pouvant être optionnelles

Annexe de l'étude « Evaluation des impacts des ACD »

Premiers résultats dans le Lot (2/2)

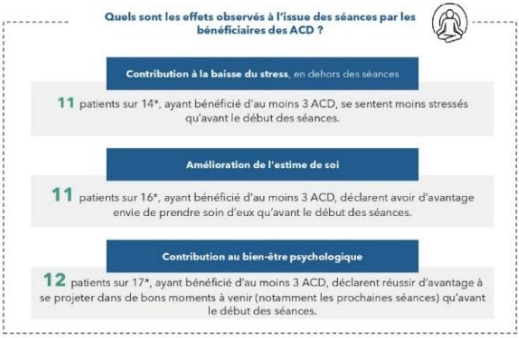

**Le nombre de répondants varie, certaines questions étant conditionnées au fait d'avoir suivi plus de trois séances et d'autres pouvant être optionnelles*

KORBIS - Conseil & Recherche en Impact social. Ce document est strictement réservé à l'usage de la personne ou de l'entité à qui il est adressé et peut contenir des informations privilégiées et confidentielles. Toute divulgation, distribution ou copie de ce document est strictement prohibée.

Service rendu des DAC OCCITANIE

Résultats du questionnaire usagers réalisé par les DAC, engagés dans le test ANAP 2024

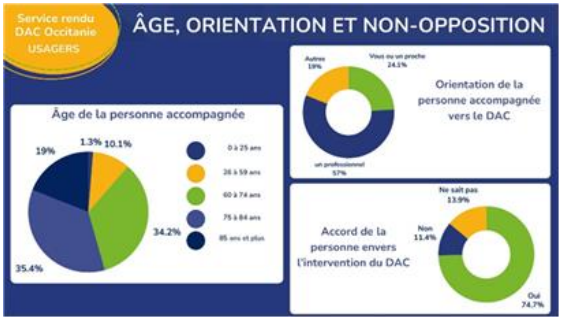

Qualité

⇨ Audit réalisé sur 3 thématiques du référentiel régional *(RH, appui à la coordination, gestion des sollicitations)*

⇨ Accompagnement à la mise en conformité RGPD avec engagement humain et financier

⇨ Participation aux groupes de travail régionaux

⇨ Démarche d'évaluation du service rendu

⇨ Enquêtes de satisfaction requérants / aidants

⇨ Mesure d'impact des Approches Complémentaires à Domicile avec HELEBOR

⇨ Révision du D.U.E.R.P.

⇨ Suivi d'indicateurs / suivi d'activité mensuels

Outils numériques du DAC46

⇨ SPICO, Médimail, ViaTrajectoire

⇨ Site internet, LinkedIn…

LES CAFES DEUIL

Le DAC46 propose, 1 fois par mois, des rencontres à destination des usagers et des professionnels, dans des lieux neutres ; animés par une infirmière clinicienne en Soins Palliatifs et le Médecin Coordinateur du DAC46. La parole y est libre, les questionnements nombreux…

11 Cafés Deuil en 2024 pour 148 participants

PERSPECTIVES

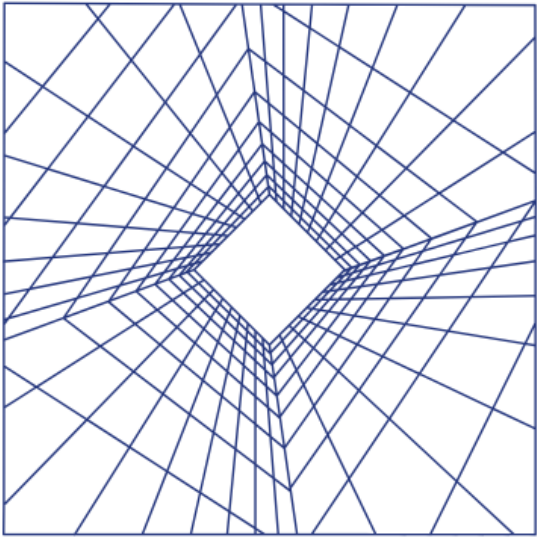

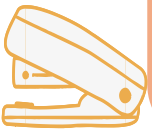

Consolider notre organisation interne

- Projet associatif
- Projet social
- Mise en œuvre du CSE

Améliorer notre lisibilité et visibilité

- Enrichissement de notre site internet
- Posts LINKEDIN
- Evènements

Consolider les parcours

- Harmoniser les pratiques en lien avec la coordination
- Développer l'usage des cartes mentales
- S'engager dans de nouveaux parcours : Enfance, Précarité
- Mettre en place, avec les partenaires, l'Observatoire de Rupture de Parcours
- S'inscrire activement dans les travaux de la CARESP
- Accompagner la montée en compétences des salariés
- Continuer l'implication dans les projets d'Animation Territoriale : ICOPE, …..
- Développer les actions pour les endeuillés

GLOSSAIRE

ACD	:	Approche Complémentaire à Domicile (Soins de Supports)
AMI	:	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANAP	:	Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux
APMV	:	Agir Pour Mieux Vivre
ARS	:	Agence Régionale de Santé
CARESP	:	Cellule d'Animation des Soins Palliatifs
CCAS	:	Centre Communal d'Action Sociale
CCMU	:	Classification Clinique des Malades aux Urgences
CPTS	:	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
CRM	:	Customer Relationship Management
CSE	:	Comité Social et Économique
CSP	:	Centre de Santé
DAC	:	Dispositif d'Appui à la Coordination
DAPV	:	Dispositif d'Assistance au Projet de Vie
DIH	:	Dispositif Intégré Handicap
DUERP	:	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EMSP	:	Equipe Mobile de Soins Palliatifs
ESP	:	Etablissement Public de Santé
FACS	:	Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé
HAD	:	Hospitalisation A Domicile
HELEBOR	:	Mécène qui permet le soutien et développe les projets de Soins Palliatifs
ICOPE	:	Programme pour prévenir la dépendance s'adressant aux personnes âgées de 60 ans et plus
IDEL	:	Infirmier(ère) Diplômé(e) d'Etat Libérale
MAIA	:	Association d'Accompagnement Intensif des personnes âgées
MC	:	Maladie Chronique
MDA	:	Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH	:	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PAERPA	:	Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie
PCPE	:	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
PPCS	:	Plan Personnalité de Coordination en Santé
PTA	:	Plateforme Territoriale d'Appui
RCP	:	Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle
RGPD	:	Répertoire Général de Protection des Données
RH	:	Ressources Humaines
SAAD	:	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SAS	:	Service d'Accès aux Soins (mise en service d'une plateforme de réception des appels d'urgence et de soins aux personnes)
SP	:	Soins Palliatifs
SPICO	:	Logiciel métier utilisé par le DAC
SSIAD	:	Service de Soins Infirmiers à Domicile

LIENS & CONTACTS

DAC 46
Dispositif d'appui à la coordination
LOT

05.65.36.73.87 / contact@dac46.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
avec permanences téléphoniques de 08h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30

Siège :
162, Rue du Président Wilson - 46000 CAHORS

Antenne
Maison des Services 37, Rue Fricou - 46120 LACAPELLE-MARIVAL

Accès au site du DAC46 :

https://www.dac46.fr

Scannez-moi